

# LA CUISINE DE LA CRÉATION : LE RÉGIME ALIMENTAIRE BIBLIQUE COMME THÈME THÉOLOGIQUE

FRÈRE DANIEL BOURGEOIS

"Ce n'est pas un aliment qui nous rapprochera de Dieu. Si nous n'en mangeons pas, nous n'avons rien de moins ; et si nous en mangeons, nous n'avons rien de plus" (*Première Epître aux Corinthiens* 8, 8) : c'est donc l'apôtre Paul qui énonce pareil principe à l'usage de la jeune communauté chrétienne de Corinthe, Paul qui se définit lui-même "de la race d'Israël, circoncis dès le huitième jour, Hébreux, fils d'Hébreux, quant à Loi un Pharisien ... et quant à la justice que peut donner la Loi, un homme irréprochable" (*Epître aux Philippiens* 3, 5-6). Or, en donnant cette règle de conduite alimentaire, il trahit pour ainsi dire tout l'héritage dont il se glorifie. En faisant des règles alimentaires prescrites par la Loi un élément secondaire, voire négligeable dans la conduite et le comportement des disciples de Jésus, Paul bouleverse — il faudrait presque écrire : détruit — l'équilibre profond de ce qu'il nomme lui-même le "judaïsme"<sup>1</sup>, un certaine manière d'exister qui est infiniment plus qu'un "art de vivre à la juive" ou qu'un moyen de se distinguer des autres nations : une existence qui dit la présence vivante de Dieu au milieu de son peuple et la foi en ce Dieu-là. Quand donc Paul relativise les préceptes alimentaires en les déclarant finalement sans importance pour les disciples de Jésus, il affirme un renversement de valeurs décisif et cela pour une simple question de consommation de viandes immolées aux idoles<sup>2</sup>.

En fait, le régime alimentaire, avec ses prescriptions et ses interdits tels qu'ils sont consignés dans l'Ancien Testament et plus particulièrement le *Pentateuque*, les cinq rouleaux qui forment ensemble la Loi de Moïse, constitue une réflexion proprement théologique sur le statut du peuple d'Israël et de ses membres dans le monde et dans l'économie globale de la création et la situation de l'homme juif devant son Dieu. Loin de se réduire à quelques prescriptions concernant l'hygiène alimentaire, la "cuisine juive" est par elle-même une sorte d'explicitation de l'existence religieuse juive.

---

<sup>1</sup> *Epître aux Galates* 1, 13-14 : "Vous avez entendu parler de ma conduite jadis dans le judaïsme ... et de mes progrès dans le judaïsme, où je surpassais bien des compatriotes de mon âge, en partisan acharné des traditions de mes pères".

<sup>2</sup> En grec, ces viandes immolées aux idoles étaient nommées *idolothytes*. Leur consommation par des chrétiens, dont certains étaient d'origine juive, faisait problème pour deux raisons : la première, du fait que ces viandes provenaient d'animaux sacrifiés à des dieux païens et dès lors le fait d'en manger ne serait-il pas interprété comme une reconnaissance tacite de ces idoles (cf. ce que Paul dit à ce sujet en *1<sup>o</sup> Epître aux Corinthiens* 10, 14-33) ; la seconde, du fait que ces animaux n'avaient pas été saignées à blanc au moment de l'immolation et que leur viande contenait du sang de la victime : or nous verrons l'importance de cet élément dans la réglementation alimentaire juive dans la pages qui suivent ...

## LA CUISINE DE LA CREATION

Plutôt qu'un amalgame de coutumes constitué au fil de l'histoire et des divers contacts avec les civilisations environnantes, la "cuisine juive" est à lire en vérité comme un texte cohérent, comme un code juridique construit et réfléchi dans lequel et par lequel le peuple juif manifeste de façon rigoureuse son identité religieuse, par les gestes les plus humbles, les plus nécessaires et les plus quotidiens de sa vie individuelle et collective.

### 1

## LA CUISINE EST UNE "VISION DU MONDE"

Nous vivons dans un monde où l'acte de "manger" oscille entre d'une part la simple fonction de se nourrir en respectant rigoureusement des contraintes diététiques pour se nourrir sans grossir (l'alimentation réduite à sa pure fonctionnalité)<sup>3</sup> et, d'autre part, la gastronomie<sup>4</sup>, ou l'art de préparer les aliments et de faire la cuisine en fonction du plaisir alimentaire qu'ils pourront procurer. C'est un peu la destinée même de la civilisation moderne qui est ainsi balisée, canalisée entre ces deux repères, la *fonctionnalité* pure (veiller à ce que chacun ait de quoi se nourrir, que cela soit consommé sous forme de pilules, de rations de frites ou de *Hamburger* servies en "grandes surfaces", ou encore de produits stérilisés, écrémés, dépourvus de calories pour maintenir la ligne) et le *plaisir* pur (manger pour le seul plaisir de déguster et de jouir) : l'alternative entre le *Gault et Millau* et le *fast food*. Entre les deux, l'espace qui permet à l'acte de manger de retrouver sa richesse de signification se réduit pratiquement — dans les meilleurs cas — à la table familiale. En matière d'alimentation comme dans beaucoup d'autres domaines, le patient travail d'érosion de la sécularisation a fait son œuvre, apparemment irrémédiable<sup>5</sup>.

Si l'on veut bien se donner la peine d'y penser, la cuisine est une "vision du monde". Un exemple assez typique de la mentalité française pourra nous en faire percevoir toute la force : indépendamment de toute analyse scientifique et diététique, nous croyons tous qu'un steak saignant accompagné d'un bon verre de vin rouge est une nourriture infiniment plus essentielle et revigorante qu'un yaourt sans calorie ou des œufs à la coque accompagnés de *Coca-cola* ... Cette "croyance" relève en grande partie de motivations symboliques, car manger la chair d'un bœuf — de préférence presque crue —, c'est chercher à s'assimiler la puissance physique de l'animal, communier à son principe vital, et boire du vin rouge, c'est aussi chercher à intégrer en soi le sang de la vigne : à la fois toute la vitalité paysanne et terrienne qu'elle est censée porter en elle et, par l'alcool, toute la symbolique d'une boisson divine qui vous plonge dans un état de béatitude et de convivialité profondes ... Ce ne sont donc pas des considérations diététiques qui seraient d'abord à l'origine de cette valorisation du steak et du verre de vin rouge, mais une compréhension presque inconsciente mais décisive de notre régime alimentaire qui conditionne radicalement notre jugement en matière de goût et de comportement alimentaires.

De façon analogue dans la tradition juive ou dans le monde païen antique comme dans les cultures dites primitives, manger constitue un acte dont les caractéristiques ou connotations religieuses

---

<sup>3</sup> Le mot "régime" en vient désormais à signifier aussi bien la structure de l'alimentation selon des rythmes généralement hebdomadaires que la régulation thérapeutique qui permet d'ingurgiter les valeurs caloriques et nutritives nécessaires en évitant de grossir ("suivre un régime"). C'est dire à quel degré de fonctionnalité nous en sommes arrivés.

<sup>4</sup> Faut-il souligner ici le paradoxe que représente ce domaine particulier de la "culture moderne" : étymologiquement, la gastronomie est la *loi du ventre*. Dans l'Antiquité, on utilisait plutôt le terme de *gastrologia*, "discours du ventre" pour désigner cette activité. Mais depuis le célèbre poème de Berchoux (1803), le terme de gastronomie s'est imposé.

<sup>5</sup> Il faudra bien se demander dans quelle mesure le christianisme, avec les déclarations pauliniennes que nous avons citées, n'est pas en grande partie responsable de cette "sécularisation de l'acte de manger". Toute une tradition chrétienne de type ascétique a développé une éthique monastique de l'alimentation de type purement fonctionnel, laissant aux "gens du monde" les plaisirs de la table.

## LA CUISINE DE LA CREATION

sont évidentes et permanentes<sup>6</sup>. En outre, ce geste quotidien se charge au fil du temps de valeurs traditionnelles car, selon une économie qui ressemble fort à celle par laquelle chaque mot dans une langue s'enrichit de significations nouvelles dans l'histoire même de son usage socio-linguistique quotidien, le geste du repas et les aliments qui sont consommés s'enrichissent eux aussi de toutes les valeurs de signification historiques, culturelles, sociales, religieuses qui interfèrent dans ce registre : un cas particulièrement significatif n'est-il pas celui du repas pascal juif dans la structure duquel s'imbriquent des valeurs traditionnelles de la culture nomade (sacrifice d'un agneau au départ du troupeau pour la transhumance de printemps), de la mémoire historique (la libération d'Égypte) et de la structure sociale (célébration du repas dans le cadre familial comme au temps des patriarches et non pas sacerdotal-cultuel). Pourtant, cette densification historique du sens des repas et de la nourriture s'inscrit dans une perception cohérente et globale de l'existence, là encore de la même façon qu'un mot du vocabulaire reçoit son sens des multiples relations qu'il entretient avec les autres mots de la langue. Pour le dire en termes savants, il y a une sémiologie de l'alimentation biblique : les différents objets de consommation alimentaire sont tous en relation de sens les uns par rapport aux autres et le fait de privilégier telle nourriture par rapport à telle autre, d'interdire la consommation de telle viande, etc. correspond à un système rigoureux dont la signification ultime est vraiment théologique<sup>7</sup>. C'est donc dire que le repas biblique et ce que l'on y mange fait appel à une constellation de valeurs religieuses chercher à en étudier les principes et la structure sera pour nous le moyen de mieux découvrir certains principes théologiques de la pensée biblique, particulièrement dans l'Ancien Testament, mais aussi — dans la mesure où les ruptures et les différences sont toujours significatives — de voir la portée du changement de régime alimentaire pour lequel Paul prend fait et cause dans le passage que nous avons cité. Nous verrons que le régime alimentaire de l'Ancien Testament met en jeu une profonde théologie de la création et que la révolution alimentaire du christianisme naissant n'a fait que développer de façon conséquente une théologie du salut.

## 2

### "JE MANGE DONC JE VIS" : MANGER POUR NE PAS MOURIR

Parler du régime alimentaire dans la Bible comme d'une donnée théologique ne signifie pas que l'acte de manger soit toujours et partout religieux par essence : il ne l'est vraiment dans les civilisations anciennes que dans cet acte alimentaire précis qu'est le *sacrifice*, lequel met pratiquement toujours en jeu des gestes ou des comportements alimentaires auquel il confère une signification religieuse essentielle. Mais le fait même de se nourrir dans le rythme quotidien reste un acte si grave, si essentiel qu'il revêt toujours, à des degrés divers, une dimension religieuse certaine. En fait, nous voici d'emblée introduits au cœur de notre problème : l'homme est un être qui n'a pas la vie par lui-même et en plénitude. Il ne vit que sur le mode d'une *survie* et la façon la plus normale — et en tout cas, la plus nécessaire — de survivre, c'est de se nourrir. Peut-être que, vivant dans une partie du monde où l'économie alimentaire est mondialisée, planifiée et régulée, nous ne réalisons plus ce que

---

<sup>6</sup> Notre réflexion s'inspire largement d'une excellente analyse de Jean SOLER, Sémiotique de la nourriture dans la Bible, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations* (28), 1973, pp. 943-955. L'auteur traite le problème du pur point de vue de l'anthropologie structurale (pp. 943-944). Notre propos est de nous appuyer sur ses conclusions et d'en élargir la portée au plan de la réflexion théologique.

<sup>7</sup> C'est l'un des grands apports de l'analyse structurale de LÉVI-STRAUSS, dont on a pu écrire : "Lévi-Strauss a mis en évidence l'importance de la cuisine, qui est le propre de l'homme, au même titre que le langage. Mieux même : la cuisine est un langage à travers lequel une société s'exprime. Car la nourriture que l'homme absorbe pour vivre, il sait qu'elle va s'assimiler à son être, devenir lui. Il faut donc qu'il y ait une relation entre l'idée qu'il se fait de tel ou tel aliment et l'image qu'il se donne de lui-même et de sa place dans l'Univers. La cuisine d'un peuple et son appréhension du monde sont liées" (J. SOLER, art. cité, p. 943).

## LA CUISINE DE LA CREATION

signifie la dramatique dépendance de l'homme par rapport à l'abondance des récoltes, aux catastrophes météorologiques entraînant misère et famine, mais l'homme ancien — et pour des millions de nos contemporains vivant dans certaines parties du monde, le problème reste entier —, le lien entre alimentation et mort reste une évidence dans la manière même dont ils font quotidiennement face à l'avenir. D'entrée de jeu, le texte de la *Genèse* explique comment l'homme est créé vivant et capable de vivre : après la bénédiction qui appelle le couple humain à la fécondité et à la domination sur tout l'ordre des vivants, le texte poursuit :

*"Je vous donne toutes les herbes portant semence qui sont sur toute la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence : ce sera votre nourriture. A toutes les bêtes sauvages, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui rampe sur la terre et qui est animé de vie, je donne pour nourriture toute la verdure des plantes."*  
(Genèse 1, 29-30)

Cette parole des origines fonde très exactement la relation de l'homme à Dieu : l'homme a reçu de Dieu la vie ; il reçoit de Dieu les moyens de continuer à vivre ("*Je vous donne ...*"). Le fait de pouvoir se nourrir n'est pas d'abord une nécessité qui incombe à l'homme pour survivre : il s'agit d'un *don de Dieu*. On retrouve, à peine transposée, la même perspective dans le second récit de la création, lorsque Dieu place l'homme dans un jardin où il fait croître "toute espèce d'arbres séduisants à voir et bons à manger" (*Genèse 2, 9*). Le fait que l'homme se nourrisse est voulu par Dieu, mieux même offert par Dieu. C'est d'une certaine manière la confirmation de l'autonomie de la vie humaine créée par Dieu : l'homme aura les moyens de s'assurer sa subsistance et sa conservation en vivant sur les ressources mêmes que Dieu lui assure. On notera que, même après le récit du péché, l'homme survivra des ressources qui lui ont été données par Dieu dès la création, la seule différence étant que, désormais,

*"le sol sera maudit à cause de toi (= d'Adam pécheur) : à force de peines, tu en tireras subsistance ... A la sueur de ton front, tu mangeras ton pain."* (Genèse 3, 17-18)

Manger sera donc une marque de la condition humaine : la vie humaine n'est pas pure subsistance par soi, le fait de se nourrir traduit quotidiennement cette réalité profonde qui est à la base de l'expérience croyante du peuple : l'homme est *créé*, sa vie lui est *donnée* et les moyens de survivre lui sont également *donnés* par Dieu<sup>8</sup>. Le fait de se nourrir est donc un acte qui établit l'homme dans cette relation de dépendance et de don et Israël ne l'oubliera jamais<sup>9</sup>. Un texte du livre des *Proverbes* exprime admirablement ce statut existentiel de l'homme qui a besoin de pain pour vivre. Agur le sage adresse à son Dieu cette prière :

*"J'implore de toi deux choses,  
ne les refuse pas avant que je meure :  
éloigne de moi mensonge et fausseté,  
ne me donne ni pauvreté ni richesse,  
laisse-moi goûter ma part de pain,  
de crainte qu'étant comblé je ne me détourne  
et ne dise : "Qui est le Seigneur ?"*

---

<sup>8</sup> Nous pourrions voir dans cette approche de la condition humaine comme vie qui survit grâce au fait de se nourrir une approche très sommaire mais réelle de ce que les théologiens ont nommé plus tard la *création continuée* : affirmer que Dieu est créateur ne signifie pas qu'il interviendrait au début de l'histoire du monde mais que tout instant de l'histoire n'est possible que par un acte créateur gratuit de la part de Dieu : le fait de recevoir la nourriture comme don en est la manifestation évidente.

<sup>9</sup> C'est donc aussi un des éléments majeurs qui conditionne le sens du récit du péché originel : selon l'économie du récit, ce qui caractérise la faute d'Adam et d'Eve est surtout le fait de *prendre* le fruit de l'arbre de vie : dans la logique du récit biblique, la vie humaine ne peut qu'être donnée, elle ne peut pas être objet de prise pour être mangée. *Manger* de l'arbre de *vie* représente dans la syntaxe du récit la volonté d'indépendance et d'autonomie totales du couple humain par rapport au Créateur.

## LA CUISINE DE LA CREATION

*ou encore qu'étant indigent je ne dérobe  
et ne profane le nom de mon Dieu."*

(Proverbes 30, 7-9)

Cette déclaration — dont s'inspirera peut-être Jésus dans la formule du *Notre Père* pour demander le pain quotidien — se situe exactement dans le prolongement de cette perspective : recevoir sa *part* de pain — le pain étant le prototype de la nourriture méditerranéenne — signifie très exactement éviter deux excès contraires mais qui aboutissent par deux chemins différents à la méconnaissance de Dieu (*mensonge et fausseté*), deux manières de quitter le chemin spécifiquement humain de l'existence<sup>10</sup> : celui de l'orgueil qui, dans l'abondance, fait oublier la source du don, c'est-à-dire le Seigneur lui-même et celui de la révolte qui, dans la situation de détresse et d'indigence, incite à *profaner* (idée de faire violence ou d'anéantir) le nom de Dieu. Le fait de manger n'est donc pas d'abord saisi dans la perspective d'une nécessité biologique ou diététique, c'est pratiquement, un indicateur de vie théologale, de relation vitale avec Dieu : reconnaître le sens authentique de l'acte de manger, c'est reconnaître que la vie est un don de Dieu et que l'on ne peut en aucun cas la considérer comme une réalité dont l'homme serait le maître absolu.

Il suit de là que cet acte de manger ne devrait pas, logiquement, se situer comme une destruction de la vie sous quelque forme que ce soit. La tradition biblique a ceci de particulier qu'*elle ne considère pas le règne végétal comme un domaine de la vie* : tributaire d'observations "scientifiques" différentes des nôtres, le récit biblique assimile la création de la verdure et des arbres fruitiers (*Genèse* 1, 11-13) à une opération que l'on pourrait qualifier de "revêtement de sol", comparable à celle de la création des astres et des luminaires qui, en *Genèse* 1, 14-15, est comparable à une opération de décoration de la voûte céleste par un système d'éclairage alternativement diurne et nocturne. Il suit de là que *le régime alimentaire du paradis est végétarien* : l'homme reçoit de Dieu en nourriture "toutes les herbes portant semence ... et tous les arbres qui ont des fruits portant semence" (*Genèse* 1, 29) et les animaux reçoivent "la verdure des plantes" (*Genèse* 1, 30) : dans le projet créateur primitif, il serait contradictoire et aberrant — c'est du moins le point de vue de l'auteur sacré — que la vie (animale) donnée par Dieu soit détruite pour faire vivre d'autres vies (animales ou humaines). Cet idéal paradisiaque d'une vie intégralement donnée et intégralement respectée par les vivants eux-mêmes servira de référence dans certains textes prophétiques pour décrire le rétablissement de l'ordre voulu primitivement par Dieu dans l'ère messianique :

*"Le loup habite avec l'agneau,  
la panthère se couche près du chevreau ;  
veau et lionceau paissent ensemble,  
sous la conduite d'un petit garçon.  
La vache et l'ourse lient amitié  
et leurs petits gîtent ensemble.  
Le lion mange de la paille comme le bœuf...  
Car le pays est rempli de la connaissance de Dieu."<sup>11</sup>*

Un tel discours est clair : l'existence paradisiaque se caractérise par la cohabitation de toutes les espèces vivantes, spécialement les herbivores avec les carnivores : la paix messianique est instaurée grâce à un régime alimentaire qui ne met en danger de mort l'existence d'aucune d'entre elles.

---

<sup>10</sup> Pour une interprétation plus détaillée de ce texte, voir A. SCHENKER, *Das Abendmahl Jesu als Brennpunkt des Alten Testaments*, Verlag Schweizerisches Katholisches Biblewerk, Fribourg, 1977, pp. 30-31.

<sup>11</sup> *Isaïe* 11, 6-9. Ce texte est un développement de la prophétie annonçant la naissance d'un Messie descendant de David, "issu de la souche de Jessé".

## CHANGEMENT DE "RÉGIME"

Le récit de la chute (*Genèse 3*) a pour but de nous expliquer comment l'humanité change de régime : dans une progression dramatique maîtrisée, l'auteur nous fait passer de l'interdit alimentaire (ne pas manger de l'arbre de la vie) à la dégradation progressive de la vie par la mise à mort des vivants entre eux : Caïn tue son frère Abel dont le sang "crie du sol vers Dieu" (*Genèse 4, 1-16*), le déchaînement de la violence par Lamek (*Genèse 4, 23-24*) ; Dieu décide de limiter la vie des humains à cent vingt ans (*Genèse 6, 5*). L'excès de mal et de péché aboutit au Déluge (*Genèse 6 à 8*), marquant ainsi la fin d'une première économie de la vie humaine et animale que "Dieu se repent d'avoir faite"<sup>12</sup>. Ce qui aboutit à une nouvelle économie de la vie. A la fin du déluge, Dieu bénit Noé en des termes très semblables à ceux du récit de la création<sup>13</sup>, avec toutefois quelques modifications très significatives :

*"Soyez la crainte et l'effroi de tous les animaux de la terre et de tous les oiseaux du ciel, comme de tout ce dont la terre fourmille et de tous les poissons de la mer : ils sont livrés entre vos mains. Tout ce qui se meut et possède la vie vous servira de nourriture, je vous donne tout cela au même titre que la verdure des plantes. Seulement vous ne mangerez pas la chair avec son âme, c'est-à-dire le sang. Mais je demanderai compte du sang de chacun de vous. J'en demanderai compte à tous les animaux et à l'homme et aux hommes entre eux, je demanderai compte de l'âme de l'homme."*<sup>14</sup>

Ce texte constitue une clef essentielle pour comprendre le nouveau régime alimentaire que Dieu propose à Noé : l'identification du sang et de l'âme du vivant (laquelle doit être comme le principe d'identité du vivant comme vivant) est le fondement théologique de la "cuisine" vétéro-testamentaire : à la suite du déluge, Dieu concède à l'humanité qu'elle peut désormais manger de la chair des animaux. La raison de cette concession relève probablement du fait que Dieu prend acte de l'état de violence qui règne désormais entre l'homme et le règne animal<sup>15</sup>, comme si le déluge n'avait pu l'exorciser définitivement même parmi les "rescapés" : pour Dieu, la seule solution était alors de sanctionner l'état de fait en "limitant les dégâts"<sup>16</sup>.

---

<sup>12</sup> *Genèse 6, 7*. Le sens de ce repentir divin semble lié à l'échec de l'économie de vie que Dieu avait voulue et qui se retourne contre elle-même dans un mouvement d'auto-destruction : le déluge n'est que la sanction et la manifestation de cette auto-destruction de la vie animale et humaine.

<sup>13</sup> On considère qu'il s'agit de la même couche rédactionnelle, que l'exégèse classique nomme *sacerdotale*.

<sup>14</sup> *Genèse 9, 2-5*.

<sup>15</sup> Voir P. BEAUCHAMP, *Parler d'Écritures saintes*, Seuil, Paris, 1987, pp. 82-85

<sup>16</sup> Il serait intéressant de relire pratiquement la manière dont le récit biblique (l'Ancien Testament surtout) repose sur une conception de la législation divine comme une manière de limiter les erreurs et les excès du comportement humain et plus spécialement d'Israël : qu'il s'agisse de l'institution de la royauté accordée comme une concession à Israël qui désire "un roi qui nous régisse comme les autres nations" (*I<sup>o</sup> Livre de Samuel 8, 6*), qu'il s'agisse du temple que Dieu empêcha David de lui construire pour rester fidèle à la tradition mosaïque (*II<sup>o</sup> Livre de Samuel 7, 6-7 et 11*) et qu'il finit par accepter au temps de Salomon (*I<sup>o</sup> Livre des Rois 6, 17-19*), on remarque toujours le même procédé : l'homme désire et propose à Dieu un projet généralement "humain, trop humain" et Dieu fait, par la bouche de son prophète une contreproposition dans laquelle il accepte le projet mais impose des critères et des repères religieux et juridiques qui en garantiront l'orthodoxie et même permettront de découvrir une dimension nouvelle à la foi héritée des pères. De même tout le processus de réconciliation et d'expiation tel qu'il fut patiemment élaboré dans la tradition biblique résulte d'un compromis permanent avec la situation de violence dans laquelle l'humanité est enchaînée : sur tout cela, on lira A. SCHENKER, *Chemins bibliques de la non-violence*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1987. C'est sans doute dans cet art divin de gérer la violence et le péché de l'homme qu'il faut chercher les origines de la théologie biblique de la miséricorde : aux yeux de Dieu, le mal n'est jamais irrémédiable et la miséricorde divine est essentiellement la manière dont la Sagesse adapte son projet sauveur aux imprévus et aux contre-coups de l'humanité pécheresse.

## LA CUISINE DE LA CREATION

Le fait de manger de la chair des animaux suppose qu'on ait chassé les bêtes sauvages<sup>17</sup> ou tué les animaux domestiques et donc de verser leur sang. C'est précisément ici qu'intervient la législation divine : le sang étant l'âme ou la vie, il renvoie directement à ce don que Dieu fait au vivant dans l'acte même de le créer. Si donc l'homme exerce sa violence sur les animaux, il ne le pourra que dans le strict respect de la seigneurie de Dieu sur la vie de chaque vivant : Dieu demande donc à Noé et à toute l'humanité qui descend de lui de ne pas manger le sang, c'est-à-dire l'âme des animaux : "vous ne mangerez pas la chair avec son âme, c'est-à-dire le sang" (*Genèse* 9, 4). Ce précepte fondamental<sup>18</sup> sera encore reconnu dans la recommandation donnée par Apôtres au "Concile de Jérusalem" dans la lettre qu'ils adressent aux jeunes communautés païennes :

*"L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci qui sont indispensables : vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de l'impudicité" (Actes 15, 28-29).*

Dans cette alliance de la création renouvelée par Dieu avec l'humanité en la personne de Noé pour faire face à des temps de violence, le régime alimentaire qui consiste à ne plus se contenter de la nourriture végétarienne paradisiaque mais de manger la viande des animaux sans en consommer le sang a une valeur théologique éminente : il signifie d'une part le décalage par rapport à la paix édénique et la situation violente de l'homme pécheur, puisqu'il fait violence à la vie animale en la tuant pour se nourrir et d'autre part, il signifie, au cœur même de cette violence, la souveraineté absolue de Dieu sur tout vivant puisque l'homme ne consommera pas le sang de l'animal : dans le rite sacrificiel, l'animal est d'abord immolé et son sang versé sur l'autel ...

## 4

## LA CUISINE DE MOÏSE

Quand le peuple élu délivré de la servitude de l'Égypte devient le peuple de l'alliance par le don de la Loi au Sinaï, la grâce particulière qui lui est faite a pour but de lui faire revivre cette appartenance radicale au Dieu créateur, telle qu'il l'avait voulue aux origines pour l'humanité tout entière. De ce point de vue, l'alliance du Sinaï représente une première tentative de la part de Dieu d'introduire une partie de l'humanité — en l'occurrence Israël — dans la plénitude de paix et dans la vérité de cette relation que Dieu avait voulue entre l'humanité et lui dès l'origine. La Loi mosaïque sera donc la traduction en termes de commandements et de préceptes de cette harmonie retrouvée. Tout ce qu'une certaine lecture théologique, d'inspiration généralement réformée, met sur le compte du légalisme ou du formalisme comportemental<sup>19</sup> n'est en réalité rien d'autre que la tentative de rétablir cette harmonie originelle. Ainsi donc ce que la tradition juive ancienne a élaboré dans les textes du Pentateuque et que la tradition rabbinique a systématisé et compilé dans les règles de la *cachrouit*, ensemble des codes et des conditions garantissant que la transformation et la préparation de la nourriture la rendent apte à la consommation par un membre du peuple juif, n'est pas le simple résultat de la mise en œuvre de règles d'hygiène ou de conventions purement "artificielles", mais élabore et traduit une vision théologique pratique qui régit l'ensemble des comportements alimentaires en tant

---

<sup>17</sup> On remarquera que Nemrod "vaillant chasseur devant le Seigneur" (*Genèse* 10, 9) est un descendant de Noé. Dans la mentalité des auteurs du récit des origines, la chasse est une activité postérieure à la fondation des villes (*Genèse* 4, 17) ou à l'invention de la musique (*Genèse* 4, 21) ...

<sup>18</sup> Dans la tradition rabbinique, ce précepte fait parties des *sept lois noachides* qui ont précédé la *Torah* et qui devraient être reconnus et pratiqué par tout païen "pour pouvoir vivre dans la justice et participer au monde à venir".

<sup>19</sup> C'est l'exploitation dialectique entre les notions pauliniennes de "Loi" et de "foi" qui, servant de leitmotiv à la théologie de la justification par la foi seule, et non par les oeuvres, a abouti à cette dévalorisation des prescriptions de la Loi et finalement à leur mécompréhension, alors qu'en réalité, elles sont porteuses d'une intelligibilité et d'un sens très profonds et véritablement révélateurs de la relation concrète entre l'homme et Dieu comme partenaires de l'alliance.

## LA CUISINE DE LA CREATION

qu'ils favorisent et développent une communion harmonieuse entre Israël et son Dieu. Nous voudrions souligner plus spécialement les points suivants.

### a) Le "pur" et l' "impur"

Les textes du Pentateuque concernant le choix de l'alimentation carnée<sup>20</sup> obéissent à des règles fort précises : ils sont classés en animaux purs et impurs<sup>21</sup>. Les textes majeurs et développant en détail les critères de distinction sont les suivants : *Lévitique* 11 et 20, 25-26 et *Deutéronome* 14. Il faut d'emblée se défaire d'une approche de type moderne selon laquelle la dualité "pur/impur" signifierait "propre/sale". La clef de compréhension serait plutôt dans l'équation : est "pur" ce qui possède ou a gardé son intégrité et sa plénitude d'être et de vivant selon le plan créateur de Dieu. En conséquence, "impur" signifie "défectueux".

Voici qui illustre cette distinction de façon évidente Prenons quelques exemples : dans la tradition culturelle, pour être prêtre, il faut être pur, ce qui suppose avant tout l'intégrité corporelle de l'individu :

*"Nul de tes descendants (Dieu s'adresse au prêtre d'Aaron), à quelque génération que ce soit, ne s'approchera pour offrir l'aliment de son Dieu s'il a une infirmité. Car tout homme qui a en lui une tare, ne peut approcher, qu'il soit aveugle ou boiteux, défiguré ou disproportionné, ou bien un homme qui a une fracture du pied ou une fracture de la main, ou s'il est bossu ou rachitique, ou s'il a une tache dans son œil, s'il est galeux ou dartreux, s'il a un testicule broyé, tout homme qui a en lui une tare, s'il est de la race du prêtre Aaron, ne s'avancera pas pour offrir les sacrifice par le feu au Seigneur ..." (Lévitique 21, 17-21 ; comparer Deutéronome 23, 2 et ssq)*

L'intégrité équivaut ici à l'absence de tare, de manque. Or, dans le classement général des animaux, la tradition biblique nous propose des principes d'identification des animaux "selon leur espèce" et qui doivent correspondre à des critères précis : si l'on en croit le premier récit de la création (*Genèse* 1), les animaux sont classés en " être vivants qui glissent et qui grouillent dans les eaux" (*Genèse* 1, 21), en "oiseaux qui volent contre le firmament du ciel au dessus de la terre" (*Genèse* 1, 20), en "bétail (= animaux domestiques<sup>22</sup>), bestioles et bêtes sauvages (= animaux sauvages)" (*Genèse* 1, 24-25), catégories qui correspondent respectivement aux trois grands domaines aménagés par Dieu dans les premiers jours de la création : la mer, le ciel et la terre. Or, chaque catégorie de vivant a des critères d'identification selon lesquels elle est d'une espèce plus ou moins "pure", selon qu'elle rassemble en elle les critères qui la lient à son milieu de vie : pour les poissons, c'est la locomotion avec des nageoires, pour les oiseaux, avec des ailes, pour les animaux terrestres, leurs quatre pattes.

Pour les animaux qui vivent dans l'eau, les textes précisent : "Tout ce qui a nageoires et écailles et vit dans l'eau, mers ou fleuves, vous en pourrez manger" (*Lévitique* 11, 9 ; comparer *Deutéronome* 14, 9). Dès lors, tout ce qui vit dans l'eau et ne se déplacera pas au moyen de nageoires ou ne sera pas revêtu d'écailles sera considéré comme une espèce impure, au premier chef, les coquillages qui ne se meuvent pas dans l'eau ; les crustacés qui se meuvent avec leurs pattes à l'instar des animaux terrestres, ne sont pas "purs", ils sont en porte-à-faux entre deux modes de vie !

---

<sup>20</sup> Il n'y pratiquement pas de recommandation concernant l'alimentation végétarienne : comme nous l'avons rappelé, Dieu a donné à l'homme dès le début la possibilité de manger de toutes les plantes et de tous les fruits et la tradition biblique ne considère pas les végétaux comme des vivants.

<sup>21</sup> Le texte le plus connu est celui du Déluge (*Genèse* 7, 2-3) : Dieu ordonne à Noé de prendre sept couples d'animaux purs et un couple d'animaux impurs. C'est bien le signe que, pour l'auteur sacré, la distinction entre pur et impur est préalable et non pas consécutive à la Loi mosaïque, cette dernière n'ayant pour fonction que de mettre en évidence avec les critères suffisant la distinction.

<sup>22</sup> On notera que, dans la perspective de l'auteur sacré, les animaux domestiques sont créés comme tels : il n'est nulle par question de domestication des animaux.



## LA CUISINE DE LA CREATION

Pour les oiseaux qui volent *dans les cieux*, il faut qu'ils volent réellement : c'est ainsi que l'autruche qui court et qui ne vole pas est déclarée impure (*Deutéronome* 14, 17) ; il faut aussi qu'ils appartiennent au monde du ciel et ne chevauchent pas deux domaines de façon trop ambiguë : c'est ainsi que la mouette, le cormoran, le cygne, le pélican, le héron et la plupart des échassiers qui volent mais vivent en étroite relation avec le milieu aquatique sont considérés comme "impurs" (*Deutéronome* 14, 11-18 et *Lévitique* 11, 13-19). Enfin, la chauve-souris, considérée comme un oiseau parce qu'elle a des ailes, est impure parce qu'elle n'a pas de plumes.

Les bestioles (équivalent des insectes) qui vivent sur la terre (elles ont quatre pattes ou plus) mais qui sont pourvues d'ailes pour voler posent des problèmes particuliers : vu leur constitution amphibie, elles sont presque toutes "impures" (*Deutéronome* 14, 20 et *Lévitique* 11, 20) parce qu'au lieu de voler, elles marchent. Le cas délicat est celui de la sauterelle, "qui a des jambes au-dessus de ses pieds pour sauter sur le sol" (*Lévitique* 11, 21) : ce texte considère donc le saut de la sauterelle non comme un vol mais comme une performance dans la locomotion "sur pattes" et les différentes espèces de sauterelles sont considérées comme "pures", tandis que le texte parallèle du *Deutéronome*, qui doit considérer le saut de la sauterelle comme une manière de voler prend une décision plus rigoriste et considère cette bestiole comme "impure".

### **b) Bétail domestique et bêtes sauvages : retour sur l'interdit du sang**

Nous avons vu plus haut que l'interdit de manger le sang était un précepte noachique concernant tout homme qui cherche à vivre dans la justice et l'amitié divines. C'est dire que le peuple élu doit s'y conformer de façon plus rigoureuse encore. Nous allons retrouver cet interdit du sang au cœur même de la classification des quadrupèdes (animaux sauvages et domestiques en animaux "purs/impurs"). En régime alimentaire biblique, l'animal idéalement "pur" est celui qui correspond aux critères de la création : c'est l'herbivore, animal au régime exclusivement végétarien dont on est sûr qu'il ne s'est pas rendu "impur" en ayant versé puis mangé le sang d'autres vivants. L'homme, nous l'avons vu, se rend "impur" en versant le sang et en s'en nourrissant : il commettrait une faute équivalente en mangeant la chair d'un animal qui a lui mangé la chair et le sang d'un autre vivant. Les carnassiers sont donc "impurs" et le prototype de l'animal "pur" est donc le bovin ou l'ovin dont on est certain puisqu'ils vivent dans la proximité de l'homme, qu'ils ne tuent pas d'autres animaux pour s'en nourrir. La tradition biblique procède ici à une observation que referont à leur compte les naturalistes comme Cuvier : "les animaux à sabots doivent tous être herbivores puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir une proie" (cité dans le *Petit ROBERT*, art. SABOT, p. 1589). D'où le principe fondamental de la distinction :

*"Tout animal qui a le sabot fourchu, fendu en deux ongles et qui rumine, vous pourrez le manger"* (*Lévitique* 11, 3 ; voir *Deutéronome* 14, 6).

Le pied "onglé" s'oppose donc aux griffes des carnassiers qui s'en servent pour saisir, déchirer et dépecer leurs proies. Ce critère servira aussi à exclure de la consommation comme "impures" toutes les espèces d'oiseaux qui sont carnivores, particulièrement les rapaces (*Lévitique* 11, 13-18 ; voir *Deutéronome* 14, 12-18). Mais le critère du sabot ne suffit pas : on ne pourrait alors éliminer les porcins dont le régime est omnivore. D'où le second critère : la rumination. Par la rumination, l'herbivore mange l'herbe deux fois et pour les animaux que l'on chasse et dont il est souvent difficile d'observer le régime alimentaire, la rumination peut constituer un critère commode : elle permet d'éliminer les porcins (*Lévitique* 11, 5 ; voir *Deutéronome* 14, 8). La conjonction des deux critères (rumination et pied onglé) est donc un critère d'une sécurité absolue pour déterminer la pureté d'un animal qui vit sur la terre. La contre-épreuve en est donné par le cas du lièvre qui, à cause de sa mastication incessante est considéré comme un ruminant, mais le fait qu'ils a des griffes laisse peser

## LA CUISINE DE LA CREATION

un soupçon : il pourrait s'en servir pour déchirer une proie vivante (*Lévitique* 11, 6 ; voir *Deutéronome* 14, 7) ! C'est aussi le cas du chameau qui n'a pas de sabot.

### c) L'interdiction des mélanges

Une troisième série de règles alimentaires est constituée par le principe de non mélange de certains aliments : cette règle est formulée de façon mystérieuse à trois reprises dans le Pentateuque :

*"Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère"* (*Exode* 23, 19 ; 34, 26 ; *Deutéronome* 14, 21)

On sait toute l'importance que ce texte a pris dans la tradition alimentaire juive : interprété de façon tuteuriste, il a abouti au fait de *ne pas mélanger* dans un même met (cuisson préparatoire), dans un même repas ("cuisson" de la digestion) — voire même dans la même eau pour nettoyer les plats — *de la viande et des laitages*. Dans cette interprétation en effet, le chevreau est assimilé à toute forme d'alimentation carnée et le lait de la mère à toute forme d'alimentation à base de lait. Il est pourtant probable que l'origine de ce précepte relève d'une autre considération. *Le chevreau et le lait de sa mère relèvent du rapport mère/enfant*. Les faire cuire ensemble dans la même casserole, c'est mélanger les deux générations et pratiquer littéralement un inceste culinaire et alimentaire. A travers cet interdit, on retrouverait donc l'interdiction de l'inceste fondateur de toutes les sociétés humaines transposé sur le mode du langage culinaire. On peut amener à l'appui de cette interprétation un texte parallèle qui va dans le même sens :

*"Si tu rencontres en chemin un nid d'oiseaux avec des oisillons ou des œufs, sur un arbre ou à terre et que la mère soit posée sur les oisillons ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère sur les petits, tu laisseras partir la mère et ce sont les petits que tu prendras pour toi"* (*Deutéronome* 22, 6-7)

On devine la même préoccupation : si l'homme prend la mère et les oisillons, *c'est pour les manger*, et les manger *ensemble*, ce qui équivaudrait à un inceste digestif comparable à la cuisson du chevreau dans le lait de sa mère. Cet interdit se double probablement d'une autre interprétation qui nous ramène à l'interdit du sang : détruire deux générations en même temps, c'est exercer une violence de mort contre la vie dans ce qu'elle a de plus originaire, la relation de la mère aux petits. On comprend pourquoi, dans ce cas, se situant à la croisée de deux interdits aussi fondamentaux, ce précepte alimentaire ait acquis une telle importance dans la "théologie culinaire juive".

Cette injonction de la Loi d'éviter les mélanges se retrouve en d'autres aspects de la vie quotidienne, notamment le tissage, le labour, les semailles et la croissance du troupeau :

*"Tu ne laboureras pas en attelant au même joug un âne et un bœuf. Tu ne porteras pas de vêtement tissé mi-laine mi-lin"* (*Deutéronome* 22, 10-11)

*"Tu n'accoupleras pas dans ton bétail deux bêtes d'espèces différentes, tu ne sèmeras pas dans ton champ deux graines d'espèces différentes, tu ne porteras pas sur toi un vêtement en deux espèces de tissu"* (*Lévitique* 19, 19).

## "RETOUR AUX ORIGINES"

La signification profonde de ce programme culinaire apparaît maintenant évidente : la législation mosaïque en matière alimentaire a pour but de faire redécouvrir aux Hébreux, partenaires de l'Alliance du Sinaï, le statut originaire de la relation entre l'homme et Dieu, de la manière la plus

## LA CUISINE DE LA CREATION

proche qui soit du projet primitif du Créateur : or, dans la perspective biblique, *la création est une œuvre de vie, de paix et de pureté.*

Le thème de la *pureté* est centré sur la notion d'intégrité : être créé signifie fondamentalement appartenir à une espèce et l'expression "selon son espèce" revient au moins huit fois dans le seul premier chapitre de *Genèse*. De même, souligner que la verdure, les plantes et les arbres "portent semence" met en évidence le principe d'identité spécifique pour chaque variété de végétaux. Ainsi donc apparaît le sens même de la création avant d'être une œuvre de fabrication, elle est une œuvre de séparation, de distinction et de constitution de toutes choses selon son identité spécifique<sup>23</sup>. Partant du chaos primitif, Dieu *sépare* la lumière des ténèbres (*Genèse* 1, 3-5) ; par la mise en place du firmament, il *sépare* les "eaux par-dessus le ciel" des "eaux qui sont sous le ciel" (*Genèse* 1, 6-8) ; il *sépare* les eaux de la terre ferme, la mer du continent (*Genèse* 1, 9-10). Cette activité de création comme arrachement au chaos, comme séparation et constitution de chacun des domaines de l'univers dans son identité propre et plénière manifeste le sens même du projet divin : donner à chaque réalité sa plénitude et sa consistance ontologiques par une œuvre de différenciation. La poursuite de ce projet se concrétise dans la différenciation des végétaux puis des animaux "selon leur espèce". Mais comme nous l'avons vu, cette constitution de chaque espèce dans son identité pleine et distincte s'accomplit à des degrés divers : dans l'ordre même de la création, même si au départ Dieu donne en nourriture à tous les animaux la verdure des plantes (*Genèse* 1, 30), certains d'entre eux réaliseront mieux que d'autres la "pureté" de l'espèce : les diverses caractéristiques morphobiologiques et le régime alimentaire qu'ils adopteront manifesteront le degré de pureté de chaque espèce.

Le thème de la *paix* est évidemment lié à l'interdiction de verser le sang d'un vivant : dans son projet créateur originaire, Dieu a créé des vivants pour qu'ils vivent et non pour qu'ils soient menacés dans leur existence par d'autres vivants qui aillent jusqu'à les tuer pour s'en nourrir. Cette profonde intuition théologique régit aussi bien la cuisine profane et quotidienne que cette cuisine solennelle et religieuse qu'est le rituel du sacrifice. En ce qui concerne la consommation courante de viande animale, la loi de Moïse interdit la consommation de toute chair d'animal qui vit de la chair des autres animaux : par son propre régime alimentaire, l'animal carnassier rompt l'ordre primitif de la création et le fait que l'homme mange de la chair de carnassier est perçu comme une manière de participer à ce bouleversement violent de la paix entre les vivants. Quant au sacrifice qui exige de tuer un animal, il doit être lu comme l'indice par excellence de la relation actuelle entre l'homme et Dieu : dans le geste du sacrifice d'une vie animale, *l'homme rappelle que sa relation à Dieu s'inscrit sur le fond d'une violence qui a brisé la paix* et s'il n'y avait pas eu la brisure du péché et de la violence, le geste sacrificiel lui-même n'aurait pas eu de sens<sup>24</sup> ; dans le fait de verser le sang sur l'autel, l'offrant rappelle que la vie animale — et donc *a fortiori* la vie humaine — n'appartient à nul autre qu'à Dieu. Le geste d'offrande faisant couler le sang sur l'autel consacre le caractère inaliénable de la vie, ce qui constitue la possibilité même de la paix : au moment même où l'offrant commet cet acte de violence qui tue la vie de l'autre et semble la réduire à sa merci, il doit *renoncer à toute emprise sur cette vie comme vie* en laissant le sang couler à terre ou sur l'autel. Il affirme ainsi, dans le geste paradoxal de l'immolation ce paradoxe le plus étonnant qui soit : la violence elle-même ne peut pas conduire ailleurs qu'à la paix et les vivants sont pour ainsi dire prédestinés à faire la paix entre eux.

---

<sup>23</sup> Sur ce problème, le maître-livre reste celui de Paul BEAUCHAMP, *Création et séparation*, étude exégétique du chapitre premier de la *Genèse*, Aubier/Cerf/Delachaux/ DDB, Paris, 1969.

<sup>24</sup> On remarquera que dans les deux récits de la création (*Genèse* 1 et 2), Dieu ne demande pas de sacrifice : dans le premier récit, l'homme est appelé à se multiplier et à exercer son autorité sur la terre et les animaux (1, 28) ; dans le second, Adam cultive le jardin d'Éden et exerce aussi naturellement sa souveraineté sur les animaux (2, 8 et 20) et qu'il vive avec Eve comme son vis-à-vis. Aucun indice de volonté ou d'activité sacrificielles. Il est d'ailleurs remarquable que l'offrande de sacrifices soit précisément le point de départ de la jalousie de Caïn vis-à-vis de son frère Abel (*Genèse* 4, 3-5). Le sacrifice est peut-être un acte humain pacifiant mais il n'est pas de soi un acte pacifique.

## LA CUISINE DE LA CREATION

Enfin, le thème de la *vie* comme réalité inaliénable et inassimilable conditionne tout le sens de l'alimentation selon la Loi mosaïque. Puisque la Loi interdit de s'assimiler la vie de l'*autre* en mangeant une chair animale qui contient le sang (*Lévitique* 1, 5, 11 et 15 ; 3, 2, 8, 13 et 17 ; 4, 7, 18, 25, 30 et 34 ; 5, 9 ; 7, 2 et 26 ; 8, 15, 19, 24 ; 9, 9, 12 et 18 ; 17, 6, 10-12, 13-14 ; 19, 26 ; *Deutéronome* 12, 16 ; 15, 23 ; *I° livre de Samuel* 14, 34 ; etc.), l'homme qui vit selon la Loi sait qu'il ne pourra jamais *devenir l'autre* : vivre c'est toujours exister autrement que l'autre, la vie étant ce qu'il y a de plus propre à chaque vivant. Ainsi donc, vouloir vivre de la vie de l'autre est ce qui contredit le plus profondément à l'intention même du Créateur.

A travers cette législation, c'est *le sens même de l'élection*, de l'existence d'Israël comme peuple élu qui est mis à jour. Etre élu, c'est être séparé et accepter cette séparation entre Israël et les nations comme principe même d'existence. L'élection elle-même n'a pas d'autre finalité que de réintroduire autant que possible<sup>25</sup> l'humanité dans l'authenticité de l'existence créée. Or, nous avons vu que l'acte créateur sépare, distingue, constitue chaque domaine ou chaque individu dans sa singularité, "selon son espèce". L'élection d'Israël est elle aussi un acte de séparation et de distinction par rapport aux nations païennes. Les règles alimentaires de la cuisine juive n'ont pas d'autre raison d'être que de mettre en œuvre jusque dans le comportement le plus quotidien cette exigence de distinction et de séparation qui relève de la création et de l'élection comme retour à la création dans son originalité : manger des animaux "purs", c'est se nourrir de ce qui, dans le monde créé, est bien distinct selon son espèce et ne porte pas en soi les ambiguïtés d'une double appartenance. Ne pas consommer de sang animal, c'est s'interdire tout mélange "impur" en assimilant une autre vie dans sa vie. Si Israël ne respectait pas ces règles alimentaires qui manifestent la cohérence du dessein divin de création et d'élection, il procéderait littéralement à la "dé-création du monde" et ferait symboliquement retour au chaos primitif, au *tohu-bohu* de *Genèse* 1, 1<sup>26</sup>.

En dernière instance, ce principe de séparation et de distinction des créatures et des espèces renvoie à une séparation plus originaire encore et qui est le cœur même de la théologie de la création : la séparation du Créateur et du créé, ce qu'un vocabulaire plus tardif et non-biblique a nommé la *transcendance* de Dieu. C'est vers ce point focal que convergent toutes les règles, non seulement alimentaires et sociales, mais également religieuses qui déterminent le mode de vie selon la création et l'élection. L'acte créateur sépare les espèces parce qu'il provient lui-même d'un Dieu séparé. C'est parce qu'il est séparé que Dieu est séparent. C'est parce qu'il est lui-même, infiniment et distinctement lui-même, comme il l'a dit en révélant son Nom — *ehyé asher ehéyé*, littéralement "Je suis (que) Je suis" — qu'il peut, dans cette radicale différence, donner à d'autres d'être ce qu'ils sont. Les affirmations de ce type parcourent toute la tradition biblique :

*"Vous, vous êtes mes témoins — oracle du Seigneur —  
vous, mes serviteurs que j'ai élus  
pour que l'on me connaisse et me croie sur parole  
et que l'on comprenne que Je suis.  
Avant moi aucun dieu ne fut formé  
et, après moi, il n'y en aura pas d'autre.  
Moi, moi, je suis Dieu : pas d'autre sauveur que moi.  
C'est moi qui ai révélé, sauvé et proclamé.  
Pas d'étranger chez vous !  
Vous, vous êtes mes témoins — oracle du Seigneur —  
et moi, je suis Dieu, de toute éternité je le suis.*

(*Isaïe* 43, 10-13 ; voir aussi 41, 4 ; 44, 6 ; 48,12 )

---

<sup>25</sup> Nous avons vu que, depuis Noé, Dieu prend acte de la situation de violence qui conditionne l'existence de l'humanité et son rapport au règne animal.

<sup>26</sup> On retrouverait le même principe à propos des mariages avec des femmes étrangères (*Esdras* 9 et 10 et *Néhémie* 10, 31).

## LA CUISINE DE LA CREATION

Le système de la séparation et de la distinction culmine donc dans la reconnaissance de Dieu comme Dieu. Si l'idolâtrie fut si constamment dénoncée dans la prédication des prophètes, c'est parce qu'elle était fondée sur un *double mélange* : mélange du Dieu qui avait choisi Israël par élection avec les dieux des autres nations et mélange de l' "image taillée"<sup>27</sup>, réalité créée à un double titre — sa provenance du monde créé et sa production par des mains humaines — avec ce qu'elle est censée représenter et qui n'est pas de ce monde : ce second mélange de créé censé signifier la présence de l'Incréé est le pire de tous les mélanges.

### 6

## LA "CUISINE" DE SAINT PIERRE

Cette cohérence théologique de la cuisine juive allait être remise en cause de façon radicale par un groupe de Juifs, disciples de Jésus de Nazareth. L'épisode qui manifeste de la façon la plus significative cette transformation nous est raconté dans les *Actes des Apôtres* (chapitres 10 et 11). Il s'agit de la première annonce du salut par Jésus-Christ à un païen, le centurion Corneille. Peu avant de recevoir les envoyés de cet officier résidant à Césarée maritime, Pierre qui est alors à Joppé dans la maison de Simon le corroyeur, a une vision lorsqu'il prie sur la terrasse de la maison :

*"Pierre sentit la faim et voulut prendre quelque chose. Or, pendant qu'on lui préparait à manger, il tomba en extase. Il voit le ciel ouvert et un objet, semblable à une grande nappe nouée aux quatre coins en descendre sur la terre. Et dedans, il y avait tous les quadrupèdes et les reptiles et tous les oiseaux du ciel. Une voix lui dit alors "Allons, Pierre, immole et mange !" Mais Pierre répondit : "Oh, non ! Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur !". Une seconde fois, la voix lui parla et dit : "Ce que Dieu a purifié, toi ne le dis pas souillé !". Cela se répéta par trois fois et aussitôt, l'objet fut remonté au ciel."*

(Actes 10, 10-16)

Pierre doit aller porter l'annonce du salut aux païens, en la personne d'un centurion. Au moment où il a faim, s'offre à lui une vision qui lui présente un mélange de toutes les espèces d'animaux, d'oiseaux et de reptiles : c'est donc bien un mélange d'animaux purs et impurs qu'il doit manger, et qui plus est, sur un mode sacrificiel ("immole et mange"). En stricte tradition cultuelle juive, il s'agit d'une profanation. Pourtant le sens de la vision est claire : si les animaux purs et impurs peuvent désormais constituer indistinctement la matière d'un sacrifice et d'une alimentation voulus par Dieu lui-même (la vision montre la nappe "venant du ciel"), c'est que le monde entier a été purifié, y compris ce qui, selon l'ordre de la création pouvait encore passer pour impur : "*Ce que Dieu a purifié, ne le dis pas souillé !*" En clair : Pierre n'avait pas encore mesuré la puissance purificatrice de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ et n'avait pas perçu que *l'humanité entière* entrait désormais dans l'ordre de l'élection, ce passage étant symbolisé par l'entrée des animaux impurs dans la catégorie consommable des animaux purs. Là où la Loi mosaïque prenait acte d'un état de fait (la distinction pur/impur), la Nouvelle Alliance accomplissait la purification de la création tout entière pour la faire entrer dans la communion authentique avec Dieu, par une réconciliation authentique et définitive.

Il suivait de là que l'élection avait pouvoir de transcender la séparation et la distinction et d'autoriser les mélanges : tout le débat entre Pierre et Paul dans la jeune communauté chrétienne

---

<sup>27</sup> Sur l'interdiction des "images taillées", voir *Exode* 20, 4 et 33 ; *Deutéronome* 4, 23-28 ; 5, 8 ; 9, 12-17 ; 27, 15 *1° Livre des Rois* 14, 9 ; *Psaumes* 113, 12-15 ; 134, 15-18. Il est significatif que la critique biblique des idoles ("elles ont une bouche et ne parlent pas ; elles ont des yeux et ne voient pas, etc.") mesure l'irréalité de l'idole à la vie de celui qui, seul, à été créé "à l'image de Dieu".

## LA CUISINE DE LA CREATION

d'Antioche, repose sur la commensalité et la convivialité entre disciples de Jésus issus du judaïsme et disciples issus du paganisme :

*"Quand Céphas (Pierre) vint à Antioche, je (Paul) lui donnai tort. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques<sup>28</sup>, il prenait ses repas avec les païens : mais quand ces gens arrivèrent, on le vit se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis. Et les autres Juifs l'imitèrent dans sa dissimulation, au point d'entraîner Barnabé lui-même à dissimuler avec eux. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas devant tout le monde : "Si toi qui es Juif, tu vis comme les païens, et non à la juive, comment peux-tu contraindre les païens à judaïser ?". (Galates 2, 11-14)*

On le voit ici encore, la question du mélange entre Juifs et païens durant les repas constitue le thème symbolique d'un débat sur le sens nouveau de l'élection dans le Christ : si Pierre cède et, par dissimulation et intimidation, refuse de manger avec les païens et se cantonne dans les tables réservées aux seuls Juifs, alors c'est, comme le souligne Paul, la "vérité de l'Evangile" qui est en cause, c'est-à-dire une volonté de salut et d'élection pour toute l'humanité, même si elle s'accomplit "selon la promesse faite aux Pères d'Israël"

Enfin, en ce qui concerne l'interdit du sang, l'apparente "inversion des valeurs" est manifeste dans la célébration eucharistique. On en peut mesurer la force de la parole de Jésus : "Prenez et buvez en tous, car ceci est mon sang" qu'en la référant à tout ce que nous venons de voir. Que le Messie fasse de son sang le principe même de la communion avec lui de tous ses disciples vient confirmer tout ce qui a été dit du sang, comme principe suprême d'identité du vivant : être sauvé c'est pouvoir intégrer par grâce la puissance vitale et personnelle du Messie en buvant son sang : on ne peut affirmer en langage religieux juif une relation interpersonnelle plus radicale que celle-là et l'assimilation ne peut pas être poussée à un degré plus intense. Mais en même temps, cela ne signifie pas le retour à l'indistinction et au chaos antérieurs à la création, mais bien son achèvement : le fait de participer au corps et au sang du Christ par le sacrement eucharistique ne signifie pas une relation de type fusionnel mais l'intégration de l'humanité par le corps et le sang du Messie à la communion avec Dieu, telle qu'elle avait été voulue dès avant la fondation du monde<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> L'entourage de Jacques, les judéo-chrétiens de Jérusalem, pensaient que les païens devaient observer toutes les exigences de la Loi mosaïque (circoncisions et interdits alimentaires) pour entrer dans la communauté des disciples.

<sup>29</sup> De ce point de vue, la formulation dogmatique de la transsubstantiation est bien en deçà de la signification de la formule de Jésus : car c'est non seulement le vin qui devient le sang du Christ, mais c'est la vie du fidèle qui est assimilée à la vie du Christ. Saint Augustin l'avait d'ailleurs formulé de façon remarquable en faisant parler le Christ à la personne qui communique à son corps : "Ce n'est pas moi qui suis transformé en toi mais toi qui es transformé en moi".